

L'info sécu du mois

Un message santé-sécurité pour les sapeurs-pompiers

N°22
Août 2006

En Juillet : 4 accidents en service
Total 2006 = 19 accidents en service

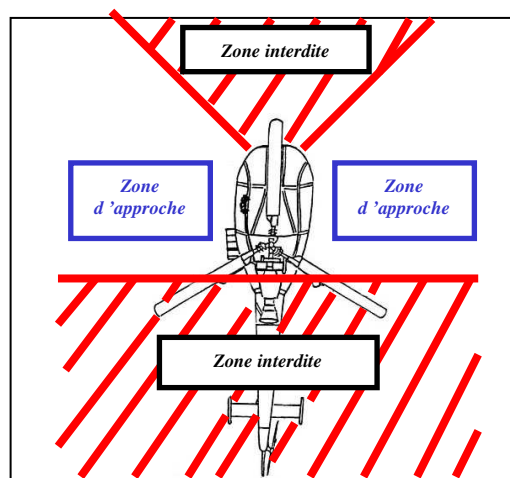
Danger permanent !

Le travail avec un hélicoptère est toujours une activité dangereuse. Afin d'embarquer ou débarquer en toute sécurité, un certain nombre de règles doit être appliqué rigoureusement.

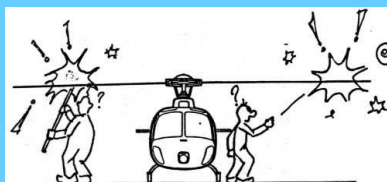
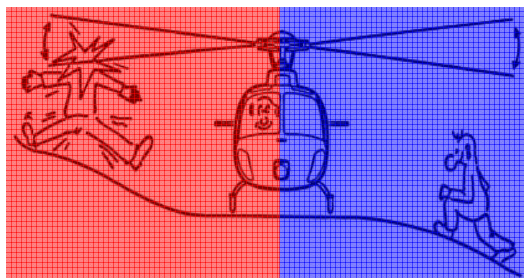


La DZ (dropping zone) :

C'est la zone d'atterrissage de l'hélicoptère. Elle ne doit pas comporter d'obstacle et être nettoyée de tout objet susceptible de s'envoler.



Il faut toujours être dans le champ de vision de l'équipage, pour embarquer et débarquer. Sur leur ordre, avancez courbé par les zones d'approche pour rejoindre l'appareil.



Le matériel doit être embarqué avec précaution. Il sera conditionné, tenu fermement et les

matériels longs seront portés horizontalement. Au débarquement, il sera plaqué au sol.

Vigilance à l'approche d'un hélicoptère !

Vos questions par mail à l'adresse suivante :

chef.gptops@sdis09.fr ou medecin.ddsis@sdis09.fr

